

# GUIDE DE LA FORMATION

---



**DIPLOME UNIVERSITAIRE**  
**PAIR-AIDANCE EN SANTE MENTALE**  
**ET**  
**NEURODIVERSITE**

*L'équipe pédagogique est à votre disposition tout au long de formation et vous accompagne dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de la formation.*

*Estelle Benasar et Fabrice Saulière sont à votre disposition pour toutes questions ou renseignements concernant le groupe de soutien et les suivis individuels ainsi que sur la formation dans son ensemble.*

*Le Professeur Nicolas Franck, responsable du DU*

*Estelle Bennasar cadre de santé, et Fabrice Saulière pair-aidant en santé mentale, co-coordonateurs du DU*

*Anta SEYE, secrétaire du DU*

*Lors de vos contacts avec l'équipe privilégiez l'adresse mail du DU et précisez dans vos correspondances le nom de la personne à qui vous vous adressez :*

**[DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr)**

*L'ensemble de l'équipe pédagogique vous souhaite une belle réussite universitaire...*

# 1. Généralités

---

## 1.1. Population visée

Cette formation s'adresse à tout usager de la santé mentale rétabli, ou vivant bien avec sa particularité psychique, en capacité de travailler dans la relation d'aide et /ou participer au changement de regard soignant/sociétal sur les problèmes de santé mentale.

Il est nécessaire d'être titulaire du diplôme du baccalauréat ou équivalent.

## 1.2. Débouchés

Les métiers de l'accompagnement et de l'entraide professionnelle font partie d'un secteur qui recrute. 300 000 nouveaux emplois sont à pourvoir d'ici 2030.

<https://www.coteformations.fr/le-sanitaire-et-social>

Les métiers de la pair-aidance professionnelle recouvrent une diversité de postes. Ils ont tous comme points communs d'agir au plus près des personnes concernées, de rompre leur isolement et de recréer du lien social. Ces nouveaux métiers de la solidarité et de l'entraide professionnalisée se développent actuellement en France au sein des institutions psychiatriques ainsi que dans le secteur médico-social et associatif. Des projets de plateforme de pair-aidance / maison pair-aidant sont actuellement en cours de création. Par ailleurs, plusieurs postes de pair-aidant.es ont été créés avec les SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Médiateurs de santé pairs, pairs-aidants, travailleurs pairs, pairs émulateurs, experts du vécu, médiateurs pairs, pairs praticiens, intervenant social pair... autant d'appellations qui renvoient à des pratiques et des statuts différents. Dans les hôpitaux, les CMP (Centre Médico-Psychologique) et CMS (Centre Médico-Social), les associations, en libéral... Le pair-aidant exerce ses missions sous différentes formes et avec différents outils à sa disposition à l'aide de dispositifs tels que la psychoéducation, l'entretien individuel, la formation, les groupes de paroles, la gestion de crise, le *working first* et le logement d'abord... Des moyens et des outils en constantes évolutions qui affluent et qui génèrent des perspectives d'avenir et d'évolution de l'offre de soin au sein de nos sociétés et dans notre pays au service des populations.

## 1.3. Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux théoriques de la psychiatrie
- Connaître les différents modes d'aide à partir de son propre savoir expérientiel combiné à ses connaissances institutionnelles
- S'approprier la mise en œuvre d'interventions relevant de la pratique de la relation d'aide et psychoéducative en s'inscrivant dans un cadre institutionnel et dans une démarche éthique
- Inscrire ses interventions dans le parcours de vie et de soins de la personne en lien avec les différents acteurs du champ de la santé mentale

#### **1.4. Connaissances et compétences visées**

- Connaître les principes et les outils du rétablissement
- Connaître les définitions et les outils de la santé mentale, dont la santé communautaire
- Savoir transposer des éléments de son expérience du rétablissement en compétences transmissibles
- S'approprier les outils de la relation d'aide dans le champ de la santé mentale
- Savoir adopter et gérer un positionnement empathique
- Savoir conduire des entretiens individuels (analyse des besoins, attentes de la personne)
- Savoir animer des ateliers psychoéducatifs et des groupes thématiques
- Savoir réaliser des visites à domicile et des accompagnements extérieurs
- Concevoir et promouvoir des actions et projets visant à la déstigmatisation des troubles psychiques et à l'information sur le vécu de la maladie mentale, sur les vulnérabilités engendrées
- Contribuer à des actions favorisant l'*empowerment* des personnes et leur autonomisation

#### **1.5. Modalités de validation du diplôme**

- Être assidu aux cours (4 demi-journées d'absence justifiées autorisées)
- Avoir effectué et validé au minimum 35 heures de stage
- Avoir plus de 10/20 lors de la soutenance de mémoire

## 2. Calendrier universitaire

| Sessions du DU et dates importantes à retenir |                |   |
|---|----------------|---|
| Session 1                                     | Novembre       |   |
| Session 2                                     | Décembre       |   |
| Session 3                                     | Janvier        |   |
| Session 4                                     | Mars           |   |
| Date 1  | Fin mars       | Date limite envoi charte directeur de mémoire   |
| Date 2  | Fin avril      | Date indicative envoi convention de stage   |
| Date 3  | Fin juin       | Date limite envoi livret de stage   |
| Date 4  | Fin Juillet    | Date limite envoi du mémoire  |
| Date 5  | Septembre      | Soutenance orale de mémoire   |
| Date 6  | Novembre       | Réception des résultats d'admission par la faculté (qui n'éditera les procès-verbaux que quelques mois plus tard, donc l'année suivante)<br><i><u>Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone !</u></i> |
| Date 7  | Année suivante | Envoi des diplômes par la faculté   |

## 3. Groupe de soutien

---

### **Le groupe de soutien et d'Intervision, un lieu convivial d'écoute et d'échange.**

Au cours de cette année d'enseignement universitaire et dans le cadre de votre programme du « DU Pair Aidance en santé mentale et neurodiversité », le groupe de soutien et d'Intervision proposé par Fabrice Saulière pair-aidant professionnel, vous permet de vous adapter aux exigences du programme en vous aidant et en vous accompagnant afin de surmonter les difficultés rencontrées.

Vous aurez besoin de rigueur dans vos études et des astuces peuvent la faciliter. Participez aux rencontres et bénéficiez de l'accompagnement souple et structurant des coordinateurs, **soutien à la réussite**. Ils vous proposeront des outils et des stratégies pour étudier efficacement et mieux gérer votre temps.

Ces rencontres sont **facultatives** et ne sont pas comptées comme des heures de présence ou d'absence au DU. Elles auront lieu un mardi par mois à 18h00. Le lien Teams sera envoyé à tous via Outlook, il permettra aux personnes qui souhaitent participer, de signifier leur présence :

[Contact :](#)

[DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr)

### **3.1. Soutien individuel**

Un soutien individuel peut être proposé avec un des deux coordinateurs pour les élèves en grande difficulté ou en rupture avec le programme.

### 3.2. Dates des séances groupe de soutien / Intersession

Les séances des groupes de soutien ont lieu les mercredis à 18 h 00, une fois par mois.

| Sessions DU Pair-aidance  | Dates Groupe de soutien/Intersession  |
|---|---|
| Rentrée universitaire fin octobre/début novembre  | <b>1<sup>ère</sup> séance</b><br><u>Présence obligatoire de tous les étudiants.</u><br><br>Présentation et fonctionnement du groupe.<br>Discussions autour des attentes et besoins en soutien/intersession pour l'année en cours. |
| Séance 2  | Février   |
| Séance 3  | Mars  |
| Séance 4  | Avril   |
| Séance 5  | Mai   |
| Séance 6  | Juin  |
| Date limite d'envoi du livret de stage  | Fin juin  |
| Date limite envoi du mémoire  | Fin juillet   |
| Soutien / supervision / gestion stress / angoisse et accompagnement pour la soutenance à l'oral | Septembre   |

## 4. Le stage pratique

---

### 4.1. Modalités du stage

Il s'agit d'un **stage d'initiation à la pair-aidance**.

Il peut être proposé au pair-aidant en formation d'être actif dans le service, en fonction de ses compétences, de ses envies et des possibilités de l'équipe d'accueil, par exemple en intervenant sur un groupe de psychoéducation, en participant à un projet précis (comité des usagers, livret d'accueil, relations avec les usagers...). Cela reste à établir entre le pair-aidant et l'équipe d'accueil.

#### 4.1.1. Objectifs généraux possibles

- Soutien / partage pair(s) à pair avec les usagers du service d'accueil ;
- Participation à l'amélioration de la qualité des soins et / ou de la déstigmatisation des personnes concernées via le savoir expérientiel des troubles, du rétablissement, du système de santé ;
- Via des actions concrètes ou l'initiation d'une réflexion avec l'équipe sur l'action du pair-aidant....

Il peut s'agir également d'un **stage d'observation**, où le stagiaire pourra avoir un regard sur un dispositif et dont l'objectif pourra alors être de faire un retour d'analyse, de ressenti avec un regard tiers sur ce dispositif.

#### 4.1.2. Durée du stage

Le stagiaire doit effectuer **au minimum 35h** (10 demi-journées) et **au maximum 70h** (20 demi-journées) de stage pratique, avec la possibilité de les répartir sur **maximum deux stages**. La répartition pourra se faire **sur une ou sur plusieurs semaines** avec des temps de présence définis à l'avance avec le pair-aidant. Ce choix de répartition est à faire en amont en accord avec les possibilités du service et les préférences du pair-aidant.

- *Un étudiant peut faire jusqu'à 2 stages. Il faudra alors établir des conventions de stage propres à chacun des 2 terrains de stage.*
- *Le stage est obligatoire, même pour les personnes exerçant déjà en tant que pair-aidant professionnel.*

*Le livret de stage devra être effectué avant **fin juin** et envoyé par mail [DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr) et à l'attention d'Anta Seye.*

#### 4.1.3. Intégration à l'équipe

Il est important que l'équipe qui reçoit le pair-aidant puisse **l'intégrer pleinement comme un professionnel de l'équipe**, en lui permettant notamment de participer à tous les temps de réunions cliniques et institutionnelles prévus sur son temps de stage. Le pair-aidant au même titre que les autres professionnels est **soumis au secret professionnel** et formé en ce sens.

Il est nécessaire que l'équipe d'accueil soit au préalable **sensibilisée à la pair-aidance professionnelle** et **partie prenante du projet d'accueil d'un stagiaire**. Un **guide à l'usage des services** pour faciliter l'accueil d'un pair-aidant professionnel et les collaborations interprofessionnelles est à votre disposition :

[https://centre-ressource-rehabilitation.org/IMG/pdf/livret\\_integrertravailleurpair.pdf](https://centre-ressource-rehabilitation.org/IMG/pdf/livret_integrertravailleurpair.pdf)

#### 4.1.4. Maître de stage

Un « **maître de stage** » référent doit être désigné et peut être en fonction des possibilités locales un pair-aidant, un médecin, un infirmier, un cadre de santé ou tout autre professionnel impliqué dans la structure. Le maître de stage doit veiller à la **présence en stage** sur les temps de présence définis, au **bon déroulement du stage**, à **l'intégration du pair-aidant** en stage au sein de l'équipe, **aider le pair-aidant en stage en cas de difficulté** dans les activités ou les missions qui lui sont proposées. Il est **responsable de la validation du stage**.

L'**équipe pédagogique** peut être sollicitée soit par le pair-aidant soit par l'équipe d'accueil en cas de difficulté rencontrée au cours du stage.

- *N'hésitez pas à solliciter votre maître de stage pour encadrer votre mémoire, notamment si ce dernier porte sur une thématique abordée en stage.*

#### 4.1.5. Convention de stage

La convention de stage est individuelle : chaque étudiant en a une nominative, et elle est en 3 exemplaires. Demandez-la à [convention.stage.DU@univ-lyon1.fr](mailto:convention.stage.DU@univ-lyon1.fr)

- *Elle est nécessaire qu'elle soit établie avant de commencer votre stage.*
- *Anticipez les délais de réponse des différents signataires +++*

Il s'agit d'une sorte de fiche navette, que vous devrez faire signer par vos différents interlocuteurs :

- **Stagiaire FC** : vous-mêmes
- **A envoyer à votre lieu de stage**
  - **L'organisme d'accueil** : c'est votre lieu de stage
  - **Tuteur professionnel** : c'est votre maître de stage, au sein de l'organisme d'accueil
- **Puis aux responsables pédagogiques du DU**

Par mail : [DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr)

Par courrier : DU pair-aidance, Centre Hospitalier le Vinatier Pôle Centre, BP 30039  
95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX

- Tuteur pédagogique et responsable de la formation : le Pr Nicolas FRANCK
- **Et à la toute fin, à l'Université Lyon 1**
  - Par mail : [convention.stage.DU@univ-lyon1.fr](mailto:convention.stage.DU@univ-lyon1.fr)
  - Par courrier : Université Claude Bernard Lyon 1 - Service des spécialités médicales - 8  
AV ROCKEFELLER 69376 CEDEX 08

Vous pouvez procéder :

- En mains propres,
- Par courrier (*n'hésitez pas à notifier les envois de courrier en envoyant un mail*),
- Ou bien par mail (*attention toutefois de disposer d'un scanner, afin que les numérisations soient de qualité*). Après plusieurs passages entre différents intervenants, le document peut devenir illisible).

#### 4.1.6. Livret de stage

Le livret de stage permet d'objectiver les missions et objectifs de votre stage, ainsi que les appréciations et retours.

Il devra être rempli par votre maître de stage puis transmis à la secrétaire du DU

Ce livret devra également être joint en dernière page de votre mémoire.

- *Il est indispensable pour valider votre stage.*
- *Il est à rendre avant **fin juin et envoyé par mail** [DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr)*

#### 4.1.7. Les rubriques du livret de stage

Nom et prénom de l'étudiant/e :

Lieu de stage :

Dates de stage (35h minimum, soit 10 demi-journées) :

Maître de Stage :

**I/ Descriptif des activités découvertes au cours du stage**

**II/ Implication/participation de l'étudiant au cours du stage et actions menées :**

**III/ Evaluation du positionnement professionnel de l'étudiant en qualité de futur de pair-aidant**

**IV/ Commentaires du maître de stage :**

**V/ Autres critères : ponctualité – présentation, autonomie, adaptabilité, professionnalisme, collaboration.**



## 5. Informations pratiques

### 5.1. La liste des intervenants

|                          |  |                                     |                    |
|--------------------------|--|-------------------------------------|--------------------|
| ANTOINE Lee              | CRR, CH Le Vinatier                            | Pair-aidant professionnel           | Lyon               |
| BARATHON<br>Véronique    | TS2A, CH Le Vinatier                           | Pair-aidante professionnelle        | Lyon               |
| BOICHARD Martin          | GCSMS "Un chez soi d'abord" Lyon               | Coordinateur                        | Lyon               |
| BOUILLOUX Jennifer       | CMP Villette, CH Le Vinatier                   | Pair-aidante professionnelle        | Lyon               |
| BRALET Marie-Cécile      | Centre CRISALID, CHI Clermont de l'Oise        | Médecin psychiatre, PH              | Clermont de l'Oise |
| BUFFAVAND<br>Christophe  | Institut Régional Jean Bergeret                | Ergothérapeute, chargé de formation | Lyon               |
| CERVELLO Sophie          | TS2A, Centre Hospitalier Le Vinatier           | Médecin psychiatre, PH              | Lyon               |
| CHAPLEAU Marie           | Centre ressource de réhabilitation             | Documentaliste CRR                  | Lyon               |
| COGERINO Mélanie         | LAHSo  | Cheffe de service                   | Lyon               |
| DESCAMPS Céline          | CPT Rhône métropole, ESPAIRS                   | Secrétaire générale                 | Lyon               |
| DOUGNON Michaël          | "Un chez soi d'abord" Lyon                     | Pair-aidant professionnel           | Lyon               |
| DUBREUCQ Julien          | C3R  | Médecin psychiatre, MCU-PH          | Grenoble           |
| ELOWE Julien             | CHU Vaudois, Lausanne                          | Médecin psychiatre                  | Suisse             |
| EVARD Vanessa            | CMP Villette, CH Le Vinatier / ESPAIRS         | Pair-aidante professionnelle        | Lyon               |
| FRANCK Nicolas           | Pôle centre rive gauche, CH Le Vinatier        | Médecin psychiatre, PU-PH           | Lyon               |
| GALLY Anaïs              | CPS, CH Le Vinatier                            | Infirmière                          | Lyon               |
| GANDRE Coralie           | IRDES  | Chercheuse                          | Montpellier        |
| GAUDELUS Baptiste        | Equipe mobile, Centre Hospitalier Le Vinatier  | Infirmier de pratique avancée       | Lyon               |
| GUIOUX Axel              | Université Lyon 2                              | Anthropologue                       | Lyon               |
| HAESEBAERT<br>Frédéric   | PEPS, SUR-CL3R, Centre Hospitalier Le Vinatier | Médecin psychiatre, MCU-PH          | Lyon               |
| LAHSo                    | Association de l'hôtel social                  | Pair-aidants professionnels         | Lyon               |
| KOUBICHKINE<br>Alexandra | Centre Hospitalier Le Vinatier                 | Infirmière                          | Lyon               |
| KRZYZNAK Jean-François   | ARS Pays de Loire, CNSM                        | Pair-aidant professionnel           | Angers             |
| LAMBERT Thierry          | CHI Clermont de l'Oise CRISALID                | Infirmier                           | Clermont           |
| LASSERRE Evelyne         | Université Lyon 1                              | Anthropologue                       | Lyon               |
| LE CARDINAL Patrick      | CHS Savoie                                     | Médecin psychiatre, PH              | Chambéry           |
| LONG Aude                | CRR, CH Le Vinatier                            | Documentaliste                      | Lyon               |
| LUCAS Thierry            |  | Educateur technique spécialisé      | Grenoble           |
| MAZALLON Roxane          | CHU Vaudois, Lausanne                          | Pair-aidante professionnelle        | Suisse             |
| MULLER Maxime            | CH Le Vinatier                                 | Neuropsychologue                    | Lyon               |
| NIARD Camille            | CMP et Equipe mobile, CH Le Vinatier           | Médiatrice de santé paire           | Lyon               |
| OUARGHI Leila            | Pôle Centre rive gauche, CH Le Vinatier        | Responsable pédagogique             | Lyon               |
| PATAMIA Mirène           | SAMSAH   | Pair-aidante professionnelle        | Lyon               |
| PENEAU Elie              | CH Valence                                     | Médecin psychiatre, PH              | Valence            |

|                            |  |                                 |                        |
|----------------------------|--|---------------------------------|------------------------|
| PETITJEAN François         | Centre Hospitalier Sainte-Anne                   | Médecin psychiatre, PH retraité | Paris                  |
| PINET Eric                 | SAMSAH Gaïa 17                                   | Médiateur de santé pair         | La Rochelle            |
| RAMEAU Nicolas             | Projet Territorial en Santé Mentale              | Personne concernée              | Lyon                   |
| ROBIC Gilles               | Co fondateur association en pair-aidance         | Pair-aidant professionnel       | Avignon                |
| ROBIN Antony               | C2A Bergerac                                     | Psychologue, coordonnateur      | Bergerac               |
| ROLLAND Benjamin           | SUAL, CH Le Vinatier                             | Médecin psychiatre, PU-PH       | Lyon                   |
| ROUSSEL Céline             | Centre Hospitalier Annecy Genevois               | Médecin psychiatre, PH          | Annecy                 |
| SAULIERE Fabrice           | CRR, CH Le Vinatier                              | Pair-aidant professionnel       | Lyon                   |
| SAVLE Barbara              | Espairs  | Pair-aidante professionnelle    |                        |
| SEYE Anta                  | HC1, CH Le Vinatier                              | Secrétaire                      | Lyon                   |
| SIMONET Laurence-Eglantine | Auto-entreprise                                  | Pair-aidante professionnelle    | St Pierre de Colombier |
| TRICHANH Mélanie           | Equipe mobile, CH Le Vinatier                    | Médecin psychiatre, PH          | Lyon                   |
| VEHIER Aurélie             | UPP, Centre expert schizophrénie, CH Le Vinatier | Psychologue                     | Lyon                   |
| VOLLE Louis                | PEPs, CH Le Vinatier                             | Pair-aidant professionnel       | Lyon                   |

**Cette liste est indicative et peut être soumise à des changements ponctuels.**

## 5.2. Informations utiles

### 5.1.1 Comment venir ?

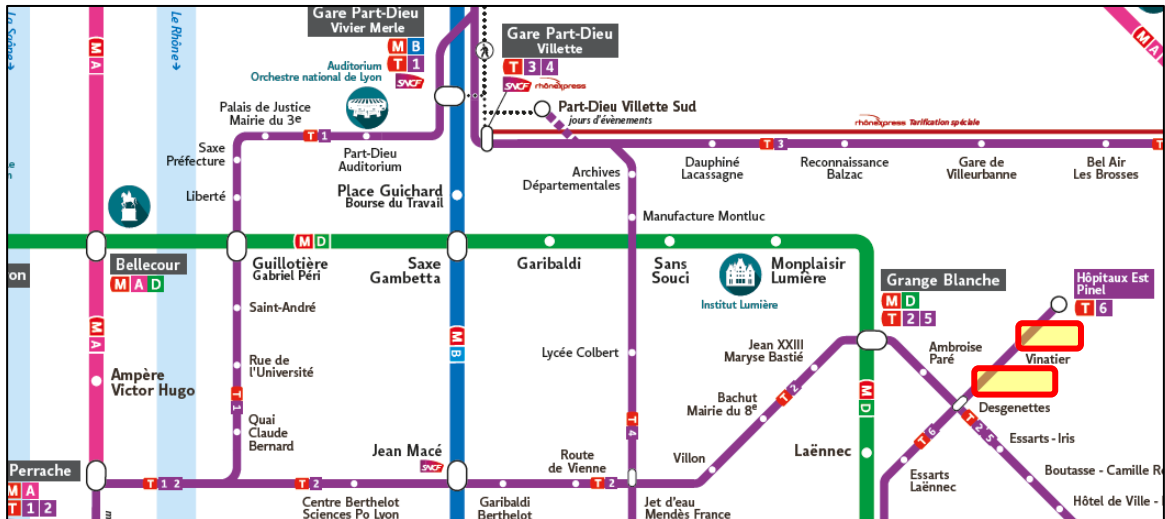
La formation se déroule au **Centre Hospitalier Le Vinatier**.

Adresse : 95 Boulevard Pinel, 69500 BRON

Seule l'entrée principale de l'hôpital vous est accessible.

- Arrêt de tram T2 ou T5, « Desgenettes »
- Arrêt de tram T6, « Vinatier »

Plan du réseau de transports en commun : [https://www.tcl.fr/sites/default/files/2020-08/Plan\\_Lignes\\_Fortes\\_grand\\_format\\_092020.pdf](https://www.tcl.fr/sites/default/files/2020-08/Plan_Lignes_Fortes_grand_format_092020.pdf)



Les salles de cours se situent au **bâtiment 416, 2<sup>e</sup> étage**. Il faudra passer par l'entrée principale.





- Prévoyez de l'avance si vous venez pour la première fois.
- Les parkings du Vinatier ne sont pas accessibles aux visiteurs et il pourra être nécessaire de se garer devant l'hôpital.

## CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

### CONDITIONS D'ACCÈS :

La Bibliothèque est **accessible gratuitement à tous et toutes** : professionnel-les, personnes concernées par un trouble psychique, famille, aidant-es, étudiant-es, ou toute personne intéressée. L'inscription (gratuite) est obligatoire pour emprunter.

#### La bibliothèque est ouverte :

**Lundi : 9h-17h**  
**Mardi : 9h-17h**  
**Mercredi : FERMÉE**  
**Jedi : 9h-17h**  
**Vendredi : 9h-17h**  
**Samedi et dimanche : FERMÉE.**

Bâtiment 417  
au 2<sup>ème</sup> étage

### 5.1.2 Comment se restaurer ?

- L'hôpital dispose d'une cafétéria (bâtiment 308 – Derrière la chapelle) mais le choix est très limité, ainsi que d'un self du personnel où les extérieurs peuvent manger pour 12 euros.
- Nous vous conseillons si vous le pouvez d'amener vos propres repas. Vous n'aurez pas la possibilité de chauffer vos repas sur place mais pourrez profiter du parc ou de la terrasse du bâtiment 416 pour vous poser.
- Vous pouvez également prendre les transports et vous diriger vers « Grange Blanche » pour trouver davantage de restaurants.

### 5.1.3 L'Université Lyon 1

Pour tout problème **administratif ou d'inscription**, se mettre en lien avec la faculté

- Adresse principale : [Diplomes.focal@univ-lyon1.fr](mailto:Diplomes.focal@univ-lyon1.fr)
- Attestations de présence et/ou attestation de présence et règlement FIFPL : [virginie.sanchiz@univ-lyon1.fr](mailto:virginie.sanchiz@univ-lyon1.fr)
- Certificat de scolarité et identifiants de connexion - Résultats d'examen : [Scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr](mailto:Scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr)
- Convention de stage dans le cadre de votre diplôme : [Convention.stage.DU@univlyon1.fr](mailto:Convention.stage.DU@univlyon1.fr)
- Délivrance du diplôme : [Scol.com.diplomes@univ-lyon1.fr](mailto:Scol.com.diplomes@univ-lyon1.fr)
- Facture acquittée : Vous pouvez adresser votre demande par mail en indiquant votre numéro de client et/ou numéro de facture à : [recouvrement.ac@univ-lyon1.fr](mailto:recouvrement.ac@univ-lyon1.fr)

### 5.1.4 L'équipe pédagogique du DU, CH Le Vinatier

Pour toute question relative au programme et déroulement du DU

Adresse principale : [DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr](mailto:DUpairaidance@ch-le-vinatier.fr)

- au 04.81.92.59.15 (mercredis et jeudis de 14h à 17h) ou 04.81.92.59.16
- **Pr Nicolas FRANCK**, responsable du DU
- **Anta SEYE**, secrétaire du DU
- **Estelle Bennasar, Fabrice Saulière**, coordinateurs pair de la formation

*Soyez indulgents quant aux délais de réponse. Les intervenants ont des activités sur l'hôpital en plus du DU, mais s'efforcent de répondre au mieux à vos demandes.*



**Notes :**